



Cadre réservé au GEU :

Tiers :

Direction :

Tampon d'arrivée du dossier

**DEMANDE DE  
SUBVENTION DEPARTEMENTALE 2016  
AU TITRE DES ASSOCIATIONS  
(Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)**

**AIDE A L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS  
SPORTIVES**

Dossier à retourner 3 mois avant la date de la manifestation

**Ce dispositif vise à soutenir deux types de manifestations sportives :**

- **les manifestations « Excellence »** : présentent un niveau sportif national ou international attesté par la fédération sportive concernée,
- **les manifestations « Avenir »** : s'inscrivent dans un projet de territoire à minima au niveau de l'intercommunalité et revêtent une forte identité et un intérêt départemental reconnu par le Département.

**ASSOCIATION :**

**Objet statutaire de l'association :**

**N° de Siret :**

**(Numéro de référence auprès de l'INSEE, 14 caractères).**

## MANIFESTATION EXCELLENCE

Les manifestations éligibles devront présenter un niveau sportif, à minima, national ou international.

La Fédération sportive de la discipline concernée devra attester du niveau sportif par le biais de la délivrance d'un label « haut niveau ou excellence » ou par l'inscription de la manifestation dans le calendrier fédéral des compétitions de niveau national et/ ou international.

## MANIFESTATION AVENIR

Les manifestations éligibles devront s'inscrire dans un projet de territoire à minima au niveau de l'intercommunalité ou du département.

Elles devront présenter une forte identité vis-à-vis de publics spécifiques (féminin, personnes handicapées...) ou vis-à-vis d'actions particulières (lutte contre l'exclusion, respect de l'environnement...) ou un intérêt reconnu par le Département en raison du nombre significatif de participants et de la représentativité des clubs essonniens.

**Attention :** *les manifestations concernant essentiellement les licenciés de l'association, les tournois interclubs, les courses pédestres sans label régional ou les manifestations en lien avec le milieu scolaire..., ne pourront prétendre à un soutien départemental.*

## LES MODALITES DE L'AIDE

- Ce dispositif s'adresse aux associations sportives affiliées à une fédération sportive agréée par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports affiliées à une fédération sportive olympique ou non olympique.
- Une association ne peut présenter qu'une seule demande de soutien pour l'organisation de manifestation sur l'année sportive 2016.
- Le bilan de la manifestation soutenue en 2015 doit impérativement avoir été transmis au service instructeur après la date de l'événement.
- Le dossier doit être complété dans son intégralité, chaque information est indispensable à l'instruction de la demande.
- Le budget prévisionnel doit faire apparaître l'ensemble des cofinancements (commune, organisme privé etc.) qui conditionnent le soutien du Département.

<b>MANIFESTATION</b>	<b>2016</b>	Manifestation soutenue en 2015 : <input type="checkbox"/>
		Première demande : <input type="checkbox"/>
<b>EXCELLENCE</b>	<input type="checkbox"/>	
<b>AVENIR</b>	<input type="checkbox"/>	
<b>Intitulé :</b>		
<b>Responsable :</b>	Nom :	Prénom :
	Téléphone :	Courriel :
<b>1- Date, durée et description de la manifestation en détails</b>		
<b>2- Objectifs de la manifestation</b> (Préciser les intentions du projet)		
<b>4- Moyens mis en œuvre pour réaliser l'action</b> (Matériels et humains)		
<b>5- Bénéficiaires de l'action, et caractéristiques des publics concernés</b> (Genre, âge, nombre, statut socioprofessionnel....)		
<b>6- Lieu de l'action et rayonnement sur le territoire</b> (ville, quartier, rayonnement communal, * <u>intercommunal</u> , <u>départemental</u> ...)		
<b>7- Partenariats externes et types de partenariats prévus</b> (indiquer tous * <u>les co-partenariats</u> : logistiques, financiers, humains...)		
<b>8- Communication</b> (Moyens mis en œuvre pour communiquer autour du projet)		
<b>9- Indicateurs permettant d'évaluer la réussite de l'action</b> (Qualitatifs et quantitatifs)		

\* *Éléments qui conditionnent le soutien départemental*

## Budget de l'action (à équilibrer impérativement)

Budget	Recettes Prévisionnelles		Dépenses Prévisionnelles	
	État		Déplacement	
	Région		Matériel	
	<b>Conseil départemental de l'Essonne (*)</b>		Encadrement	
	Commune		Restauration	
	Fédération		Hébergement	
	Comité régional		Récompenses	
	Comité départemental		Communication	
	Club		Autre	
	Participants		Autre	
	Autres (sponsors...)		Autre	
	<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

(\*) Le montant prévisionnel indiqué pour le Conseil départemental de l'Essonne fait office de subvention sollicitée.

Signature du Responsable :

Visa de la structure :

# MANIFESTATION - Bilan de l'organisation soutenue en 2015

STRUCTURE :

INTITULE DE LA MANIFESTATION :

➤ **Durée, fréquence et lieu**

RÉALISÉ			
<b>Périodes concernées</b>		<b>Lieu</b> site sportif - commune	
<b>Dates</b>			

➤ **Partenaires** (*fédération, comité, communes, maisons de quartier, établissements spécialisés, entreprises etc.*)

RÉALISÉ			
<b>Partenaires publics</b>		<b>Partenaires privés</b>	

➤ **Publics concernés**

RÉALISÉ					
<b>Nombre de participants</b>	<b>TOTAL</b>		dont personnes handicapées		dont - 18 ans
			dont hommes		dont licenciés
			dont femmes		dont non licenciés
<b>Territoire concerné</b>					

➤ **Communication autour de l'événement** (*presse, radio, supports de communication etc.*)

➤ **Budget réalisé**

Budget	Recettes réalisées		Dépenses réalisées	
		<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>

➤ **Evaluation de l'action** (*cohérence entre les objectifs attendus et les objectifs réalisés*) :

➤ **Evolution de l'action** (*reconduction envisagée et sous quelle forme, pérennisation dans le cadre des activités courantes de la structure*) :

## **Procédure à suivre :**

- 1) Ce dossier constitue votre **première demande de subvention pour la campagne de subvention 2016**, dans ce cas, veuillez renseigner la suite du document.
- 2) **Vous avez déjà sollicité une demande de subvention dans le cadre de la campagne 2016**, dans ce cas, veuillez nous retourner ce dossier sans renseigner la suite du document.

## **Dossier à retourner :**

- Soit par mail à l'adresse : [geu-asso@cg91.fr](mailto:geu-asso@cg91.fr)

Si vous choisissez ce mode d'envoi :

N'utilisez pas d'espace de stockage (vos dossiers ne seront pas récupérés).

Zippez au maximum vos documents afin de les envoyer en un minimum de mail.

Inscrivez dans l'objet de votre mail, l'intitulé : « **SPORT MANIFESTATION** » + nom de votre association

- Soit par courrier à l'attention de :

**Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Essonne  
Service des Relations avec les Associations  
Hôtel du Département  
Boulevard de France  
91012 EVRY CEDEX**

**Attention, utilisez un seul et unique mode d'envoi.**

## PIECES A JOINDRE À VOTRE DEMANDE

**Pour être recevable, votre demande de subvention doit impérativement être accompagnée des pièces suivantes.**

### **PIECES OBLIGATOIRES À FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE (lors de la constitution de votre 1<sup>er</sup> demande dans le cadre de la campagne de subvention 2016) :**

- Le présent dossier dûment complété
- Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale signé par le Président avec le bilan d'activités
- Les comptes annuels de l'association datés et signés par le Président et le Trésorier
- Le budget prévisionnel de l'association daté et signé par le Président et le Trésorier
- Le relevé d'Identité Bancaire ou Postal établi au nom de l'association suivi de l'adresse du siège social ou de la mention « Chez Monsieur » ou « Chez Madame » précédant l'adresse postale de votre choix

### **PIECES SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR EN CAS DE 1<sup>ère</sup> DEMANDE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL :**

- Récépissé de déclaration à la Préfecture ou Sous-Préfecture
- Copie de l'extrait de publication au Journal Officiel
- Statuts signés par le Président
- Composition du Conseil d'administration ou du Bureau avec nom et fonction des membres et coordonnées du Président
- Avis de situation au répertoire SIREN de l'INSEE :

**Chaque association doit obligatoirement posséder un numéro à 14 chiffres pour recevoir une subvention du Département**

Pour obtenir l'Avis de situation au répertoire SIREN de l'INSEE, se rendre sur : <http://avis-situation-sirene.insee.fr>  
Adresse : INSEE CENTRE, 131 rue du Faubourg Bannier 45034 Orléans cedex 1  
Tél. : 02.38.69.52.52  
Site Internet : <http://www.insee.fr>

### **PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR SEULEMENT EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION :**

- Récépissé de déclaration à la Préfecture ou Sous-Préfecture
- Copie de l'extrait de publication au Journal Officiel
- Statuts signés par le Président



# PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

## ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

.....  
.....

Code postal : .....

COMMUNE : .....

Téléphone : \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ E-MAIL : .....

Site Internet : .....

## ADRESSE DE CORRESPONDANCE (si différente du siège social) :

.....

Code postal : .....

COMMUNE : .....

Téléphone : \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ E-MAIL : .....

Site Internet : .....

## IDENTIFICATION DU REPRESENTANT(E) LEGAL DE L'ASSOCIATION

(Président si différent ou autre personne désignée par les statuts)

Nom du Président : ..... Prénom : .....

Adresse .....

Code postal : .....

COMMUNE : .....

Téléphone : \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ E-MAIL : .....

## **Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association**

Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle.

.....  
.....

## **TERRITOIRE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION** (cochez la ou les cases vous correspondant)

Quartier  Com de communes  Région

Quartier ANRU  Com d'Agglomération  France

Commune  Canton  CE

Intercommunal  Département  Hors CE

**PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL** (si oui précisez lequel : services du Conseil départemental comme la Maison des Solidarités ou le Domaine départemental de Chamarande, Centre de ressources départemental de la vie associative, matériel réformé, formation...)

Lequel : .....

# RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

	TOTAL	COMPOSITION		AGE			
		Femmes	Hommes	de 0 à 14 ans	de 15 à 25 ans	de 26 à 60 ans	Plus de 60 ans
Nombre d'adhérents de l'association :							
Nombre de licenciés de l'association :							
Nombre de membres au Conseil d'administration							
Nombre de membres au Bureau							
Nombre de bénévoles - hors dirigeants - (1)							
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé / ETPT (2) :							

**Montant annuel de l'adhésion** : .....

**Montant en cas de tarification spéciale** : .....

Je, soussigné(e) ....., représentant légal de l'association certifie :

Que l'association est régulièrement déclarée à la Préfecture et qu'elle est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,

Exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention déposés auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.

J'ai pris connaissance de l'article L 1611.4 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne au Conseil départemental un pouvoir de contrôle sur l'association et du texte de la Loi du 6 février 1992 qui fixe les conditions d'une publication des comptes en annexe du compte administratif du Conseil départemental.

Fait, à ..... le \_\_/\_\_/\_\_\_\_

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification, pour les données vous concernant, auprès des services départementaux.

**COMMUNICABILITE**

Je, soussigné(e) ....., représentant légal de l'association, autorise le Département de l'Essonne à diffuser une présentation de mon association, hors données budgétaires, notamment sur le portail Internet du Conseil départemental.

**OUI  NON**

(1) Personne contribuant régulièrement à l'activité de votre association de manière non rémunérée

(2) les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail. A titre d'exemple, un salarié en CDI dont la quotité de travail est de 80% sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un salarié en CDD de 3 mois, travaillant à 80% correspond à 0,8x3/12 soit 0,2 ETPT.